

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du jeudi 20 décembre 2018

Commission n° 2 – Ressources humaines et Administration Générale

Commission n° 7 – Finances

Direction Générale Adjointe de l'Administration et des Ressources

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL N° CD-2018/12/20- 2/01

OBJET : Budget primitif 2019: ressources internes.

CANTON(S) : SANS OBJET

RÉSUMÉ : Le présent dossier est relatif aux propositions budgétaires pour les ressources internes dans le cadre du budget primitif 2019. Après avoir détaillé l'ensemble des propositions budgétaires qui figurent au projet de budget primitif 2019 et relatives à la politique « ressources internes » qui s'élèvent à 218.772.827 € en crédits de paiement de fonctionnement et 20 637 572 € en crédits de paiement d'investissement, il est proposé à l'Assemblée d'approuver la création en autorisations de programme de 35 opérations d'investissement pour un total de 15 027 500 € et de créer 5 enveloppes de subventions pour un montant de 1.264.757 €.

Les inscriptions de crédits qui sont détaillées et qui vous sont proposées dans le présent rapport relèvent des domaines d'intervention suivants :

	AP	AP
	2019	2019
	Dépense	Recette
Domaines d'intervention	Investissement	Investissement
Bâtiments départementaux	11 000 000	
Etude et prévention du risque	62 000	
Gestion du patrimoine immobilier	300 000	
Logistique	1 260 000	90 000
Santé, actions sociales, relations sociales	115 000	21 970
Système d'information	2 290 500	2 000
Somme :	15 027 500	113 970

	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Domaines d'intervention	2019	2019	2019	2019
Présidence et cabinet	277 875			
Conduite des politiques départementales	277 875			
Affaires internationales et européennes	170 000			
Développement territorial	170 000			
Direction générale	451 500			
Direction et animation de l'action départementale	451 500			
Bâtiments départementaux	1 944 000		7 744 973	
Etude et prévention du risque	1 774 100	407 000	62 000	
Gestion du patrimoine immobilier	4 781 500	254 000	7 970 000	
Logistique	5 075 530	35 500	1 294 519	90 000
Système d'information	4 061 410	4 200	3 451 080	2 000
Moyens généraux	17 636 540	700 700	20 522 572	92 000
Gestion des ressources humaines	194 187 690	3 912 093		
GPEC	1 345 193			
Santé, actions sociales, relations sociales	4 704 029	1 157 655	115 000	21 970
Ressources humaines	200 236 912	5 069 748	115 000	21 970
Somme :	218 772 827	5 770 448	20 637 572	113 970

En dépenses de fonctionnement, le budget consacré aux ressources internes confirme en 2019 la recherche de l'optimisation des moyens et participe au respect du Pacte financier, puisqu'il ne progresse que de 0,7%. Le poste le plus important, la masse salariale, est contenu, puisqu'il n'augmente que de 1%, alors que les mesures réglementaires (Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations – PPCR) s'appliquent pleinement en 2019. Par une gestion équilibrée des effectifs, le budget des Ressources humaines permet toutefois en 2019 de financer des politiques nouvelles d'accompagnement des agents, par exemple à travers des crédits de formation revu à la hausse et la poursuite de la politique d'accueil de jeunes dans nos effectifs.

Les dépenses d'investissement, quant à elles progressent, afin de lancer des chantiers d'avenir. Ainsi, les crédits consacrés aux systèmes d'information sont augmentés, notamment en vue de leur modernisation, de leur sécurisation mais aussi dans le but de soutenir des politiques publiques départementales structurantes (plate-forme internet Job77 par exemple). L'hébergement des mineurs non accompagnés se traduit également par des investissements en matière de bâtiments, de patrimoine et de moyens généraux.

A noter enfin les efforts réalisés sur les crédits consacrés aux bâtiments départementaux, qui permettent cependant en 2019 de réaliser les engagements pris en matière de sécurité (financement d'extension du réseau de vidéosurveillance des communes ou intercommunalités aux abords des Maisons départementales des solidarités), de rénovation des lieux de travail des agents (centres d'exploitation ; extension du service courrier et de l'accueil téléphonique) et de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

POLITIQUE « CONDUITE DES POLITIQUES DEPARTEMENTALES »

DOMAINE «PRESIDENCE ET CABINET»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement
Actions	Dépense 2019
Autres - Présidence et cabinet	277 875
Somme :	277 875

I - ACTION « AUTRES - PRESIDENCE ET CABINET»

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2018, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Cotisations versées à diverses associations	112 000
	Fédération syndicale des salariés	70 875
	Subventions aux associations d'Elus locaux	25 000
	Subventions diverses	70 000
	Nouvelles opérations	277 875

➤ **Cotisations versées à diverses associations : 112 000 €**

Cette enveloppe correspond aux cotisations versées à des associations auxquelles le Département adhère et en particulier à la cotisation annuelle à l'Assemblée des Départements de France (ADF). Cette cotisation était de 108 429 € en 2018 et évolue en fonction du nombre d'habitants en Seine-et-Marne et d'un coefficient par habitant fixé par l'ADF. Des crédits sont également prévus pour la cotisation à l'AFIGESE (Association Finances Gestion Évaluation des Collectivités Territoriales) à laquelle le Département adhère depuis 2007.

➤ **Fédération syndicale des salariés : 70 875 €**

Cette enveloppe correspond aux cotisations versées aux fédérations syndicales départementales.

➤ **Subventions aux associations d'élus locaux : 25 000 €**

Chaque année, l'Assemblée départementale inscrit une dotation au budget primitif destinée aux associations d'élus locaux (notamment l'Union des Maires de Seine-et-Marne et l'Association des Maires ruraux de Seine-et-Marne). Elle sera répartie, au cours de l'année, par l'Assemblée départementale.

➤ **Subventions diverses : 70 000 €**

Un crédit de 70 000 € (contre 75 000 € en 2018) est prévu pour la Seine-et-Marnaise d'Entraide et d'Action sociale afin d'honorer les pensions de retraite acquises par les conseillers généraux avant le 30 mars 1992.

POLITIQUE « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL »

DOMAINE «AFFAIRES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement
	Dépense
Actions	2019
Affaires européennes	100 000
Affaires internationales	70 000
Solidarité internationale	0
Somme :	170 000

I - ACTION « AFFAIRES EUROPEENNES »

I - A.FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Affaires européennes	100 000
	Somme:	100 000

➤ **Affaires européennes : 100 000 €**

Le Département souhaite en 2019 poursuivre le même niveau de sollicitation des fonds européens qu'en 2018.

En 2018, IDF Europe a contribué de façon efficace au montage de dossiers. Il est donc proposé de reconduire la cotisation afin de bénéficier de l'accompagnement de cet organisme associé de la Région Ile-de-France à hauteur de 65 000 €.

Il est également proposé de maintenir les crédits de 35 000 € afin de pouvoir solliciter des prestataires sur des points spécifiques : prestataires experts sur le montage de dossiers pour certains fonds, prestataires experts de certains volets de gestion du FSE (ex : contrôle interne).

II - ACTION « AFFAIRES INTERNATIONALES »

II - A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2 019
2019	Partenariats Internationaux	50 000
	Subvention aide humanitaire	20 000
	Somme:	70 000

➤ **Partenariats Internationaux : 50 000 €**

Forts des liens institutionnels noués avec la Chine (région du Sichuan) et le Japon (province de Hyogo), le Département amorce le développement de partenariats internationaux en lien avec Seine-et-Marne Attractivité. En complément des crédits mobilisés par l'agence pour l'animation de ces accords, il est proposé d'inscrire en 2019 un montant de 50 000 € pour poursuivre les projets en cours dans les villes de Pengzou et de Bailu et développer de nouvelles actions à l'international au service du rayonnement de la Seine-et-Marne et de son tissu économique.

➤ **« Subventions aide humanitaire » : 20 000 €**

Cette enveloppe permet au Département de venir en aide, en cas de besoin, aux victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires. A ce titre, 30 000 € avaient été débloqués en 2017 pour les sinistrés de St Martin et St Barthélémy et 20 000 € ont été octroyés au Département de l'Aude en 2018 suite aux inondations survenues en octobre.

Pour 2019, il est proposé d'inscrire une enveloppe prévisionnelle de 20 000 €.

POLITIQUE « DIRECTION ET ANIMATION DE L'ACTION DEPARTEMENTALE »

DOMAINE «DIRECTION GENERALE»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement
Actions	Dépense 2019
Documentation	290 000
Etudes et divers	161 500
Somme :	451 500

I - ACTION « DOCUMENTATION »

I - A.FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Documentation générale et technique	110 000
	Documentation informatisée	100 000
	Droits de copiage	15 000
	Marché agrégateur de documentation	65 000
	Somme:	290 000

La politique documentaire du Département vise à permettre aux directions, services et agents de suivre les différentes informations respectivement nécessaires à leur fonctionnement et à leurs formations. Grâce au travail réalisé avec l'ensemble des directions depuis quelques années, le budget documentaire a été maintenu dans des proportions telles que le niveau d'information de tous a été amélioré en tenant compte de l'évolution technologique et de la mutualisation des abonnements. Dans le cadre de la maîtrise globale des dépenses de fonctionnement, il est proposé en 2019 de baisser légèrement le budget dédié à la documentation par rapport à l'an dernier soit 290 000 € contre 300 000 € en 2018, sachant que cette année sera par ailleurs consacrée à la mise en place de l'Observatoire, qui sera amené à analyser plus finement les dépenses et actions de documentation.

➤ **Documentation générale et technique : 110 000 € et Documentation informatisée 100 000 €**

Ces enveloppes sont destinées aux achats d'abonnements et d'ouvrages pour tous les services du Département.

➤ **Droits de copiage : 15 000 €**

Cette somme correspond aux droits à verser au Centre Français d'exploitation du droit de Copie.

➤ **Marché agrégateur de documentation : 65 000 €**

Cette somme financera les achats des articles destinés à la réalisation du Panorama de presse quotidiennement diffusé à tous les agents du Département.

I - ACTION « ETUDES ET DIVERS »

I - A.FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Autres dépenses de fonctionnement DGS	56 500
	Etudes et diagnostics divers	30 000
	Prestations d'évaluation des politiques publiques	65 000
	Projet "Démarche managériale"	10 000
	Somme:	161 500

Une enveloppe de 161 500 € est proposée en 2019 contre 216 500 € en 2018 soit une baisse de 55 000 € (- 25,4 %). Cette diminution est due aux ajustements de crédits sur les opérations ci-dessous détaillées :

➤ **Autres dépenses de fonctionnement/DGS : 56 500 €**

Cette opération se décompose de la manière suivante :

- une provision de 1 000 € pour les frais de publicité liés aux marchés du programme « Etudes et Divers » qui pourraient être lancés en 2019 ;
- 20 000 € pour financer la réalisation d'études complémentaires dans le cadre des évolutions organisationnelle et réglementaire ;
- 34 000 € au titre des prestations pour les transcriptions des séances du Conseil départemental et réunions exceptionnelles ;
- une provision de 1 500 € pour la location de salles nécessaires à des séminaires ou autres rencontres qui pourraient être organisées dans le cadre de la politique managériale de la Direction générale.

➤ **Etudes et diagnostics divers : 30 000 €**

Cette enveloppe de crédits est destinée aux études ou audits stratégiques qui pourraient être menés en 2019 dans le cadre de réorganisation spécifique ou de réflexion organisationnelle.

➤ **Prestations d'évaluation des politiques publiques : 65 000 €**

Depuis plusieurs années, le Département s'est lancé dans le processus d'évaluation des politiques publiques. Cinq d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une évaluation. Il est souhaité de systématiser davantage cette prestation. Pour ce faire, un montant de 65 000 € est inscrit en 2019.

➤ **Projet « démarches managériales » : 10 000 €**

Ces crédits sont destinés aux actions qui seront menées en 2019 dans le cadre de la politique managériale de la Direction générale.

POLITIQUE « MOYENS GENERAUX »

DOMAINE «BATIMENTS DEPARTEMENTAUX»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement	Crédits de paiement en € Investissement
Actions	Dépense 2019	Dépense 2019
Culture et patrimoine - entretien et grosses réparations		652 321
Services départementaux - construction		413 100
Services départementaux - entretien et grosses réparations	1 081 000	2 620 432
Solidarité - construction		1 502 400
Solidarité - entretien et grosses réparations	542 000	1 225 810
Voirie - construction		510 000
Voirie - entretien et grosses réparations	321 000	820 909
Somme :	1 944 000	7 744 973

L'effort en faveur des travaux dans les locaux des services départementaux demeurera important en 2019 avec un volume de crédits de paiement d'un montant de 7,7 M€ en investissement. Parmi les opérations significatives, on peut noter :

- le renforcement de la sécurisation des Maisons Départementales des Solidarités, par le financement d'extension du réseau de vidéosurveillance des communes ou intercommunalités aux abords des MDS et de leurs sites annexes
- la démolition de l'ancien Foyer de l'enfance de Provins
- la poursuite et la fin des travaux de reconstruction des hangars et ateliers du centre d'exploitation de Voulx ;
- la poursuite des études de la reconstruction du centre d'exploitation de la Ferté-sous-Jouarre.
- l'aménagement d'un centre d'hébergement pour l'accueil des mineurs non accompagnés.
- le lancement des études concernant les travaux d'extension du service courrier et de l'accueil téléphonique
- la réalisation de travaux d'aménagement pour l'installation des agents d'Act Art et Initiative 77 dans le bâtiment de la tour Gallieni.

De plus, le Département poursuivra ses travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public ainsi que les travaux relatifs à la maîtrise de l'énergie.

Par ailleurs, pour assurer la sécurité et des conditions d'accueil optimales des usagers et des agents départementaux, les autres dépenses sont consacrées à la maintenance et à l'entretien courant des bâtiments départementaux. Elles s'élèvent, en fonctionnement, à 1,9 M€ en 2019.

I - ACTION « CULTURE ET PATRIMOINE - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS »

I - A. INVESTISSEMENT

I - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Travaux de sécurité incendie dans les musées départementaux	25 000		6 500	18 500
	Travaux musées départementaux	220 300		45 260	175 040
	Nouvelles opérations	245 300		51 760	193 540
2018	Travaux musées départementaux	502 000	209 153	103 847	189 000
2017	Travaux musées départementaux	622 917	106 628	117 800	398 489
2016	Travaux de sécurité incendie dans les musées départementaux	37 000	21 319	6 219	9 462
	Travaux musées départementaux	121 300	95 193	25 027	1 080
2015	Musée Nemours - réhabilitation des toitures et menuiseries extérieures	1 445 969	1 072 094	107 500	266 376
	Travaux musées départementaux	324 500	149 577	57 000	117 923
2014	travaux musées départementaux	258 767	247 230	11 390	147
2013	Travaux dans les Musées dép.	299 998	203 056	56 941	40 000
	travaux de sureté des musées	307 887	60 271	65 000	182 616
2012	Travaux dans les Musées dép.	214 184	171 551	42 633	0
2009	Travaux dans les Musées dép.	1 019 041	1 011 838	7 203	0
	Opérations déjà votées			600 561	1 205 092
			Somme :	652 321	1 398 632

Nouvelles Autorisations de Programme :

- **Travaux de sécurité incendie dans les musées départementaux : 25 000 € en AP et 6 500 € en CP 2019**

Cette opération correspond aux travaux nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les musées départementaux. Ces crédits sont nécessaires pour les travaux imprévisibles et urgents.

- **Travaux musées départementaux : 220 300 € en AP et 45 260 € en CP 2019**

Cette opération correspond aux travaux d'entretien dans les musées départementaux. Elle se décompose de la façon suivante :

- 165 300 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux nécessaires pour assurer la pérennité des ouvrages.
- 45 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 10 000 € pour les études ponctuelles.

Autorisations de programme déjà votées :

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. On notera :

➤ **Travaux dans les musées départementaux (2009, 2012 à 2018) : 421 842 €.**

Ces crédits sont nécessaires pour à la réalisation des travaux programmés dans les divers Musées départementaux : le remplacement de la verrière et la réfection de la toiture de l'Auberge Ganne, la réfection de la toiture du petit bâtiment et la rénovation du mur d'enceinte du musée Mallarmé à Vulaines-sur Seine ou encore le réaménagement de l'accueil du château de Blandy-les-Tours.

➤ **Musée de la Préhistoire de Nemours – réhabilitation des toitures et menuiseries extérieures (2015) : 107 500 €.**

Ces crédits permettront de financer le solde des travaux de réhabilitation des toitures terrasses et de remplacement des menuiseries extérieures des sheds du musée de la Préhistoire à Nemours, livré fin 2018.

➤ **Travaux de sureté des musées (2013) : 65 000 €.**

Ces crédits permettront de poursuivre les travaux de mise en sureté des collections patrimoniales dans les musées départementaux (détection et vidéosurveillance des espaces extérieurs).

➤ **Travaux de sécurité incendie dans les musées départementaux (2016) : 6 219 €.**

Ces crédits permettront de réaliser les travaux nécessaires à la mise en sécurité des biens et des personnes dans les musées départementaux

Pour l'action « culture et patrimoine-entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues à 652 321 € pour les dépenses d'investissement.

II - ACTION « SERVICES DEPARTEMENTAUX – CONSTRUCTIONS »

II - A. INVESTISSEMENT

II - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Crédits d'études	100 000		28 000	72 000
	Extension du service courrier et de l'accueil téléphonique	1 000 000		30 000	970 000
	Travaux d'aménagement suite à réorganisation des services - Tour Gallieni	350 000		280 000	70 000
	Nouvelles opérations	1 450 000		338 000	1 112 000
2018	Crédit d'études	100 000	58 300	27 600	14 100
	Travaux d'aménagement suite à réorganisation des services phase 1	100 000	0	47 500	52 500
	Opérations déjà votées			75 100	66 600
			Somme :	413 100	1 178 600

Nouvelles Autorisations de Programme :

➤ **Crédit d'études : 100 000 € en AP et 28 000 € en CP 2019**

Cette opération récurrente permet de lancer les études de faisabilité portant sur des constructions, extensions et réhabilitations pour les opérations inscrites au programme prévisionnel des investissements qui ne disposent pas, pour l'instant, de ligne d'entrée.

➤ **Extension du service courrier et de l'accueil téléphonique : 1 000 000 € en AP et 30 000 € en CP 2019**

Il est proposé de créer cette opération afin de prendre en compte les besoins d'extension du service courrier et de la plateforme téléphonique.

➤ **Travaux d'aménagement suite à réorganisation des services - Tour Galliéni : 350 000 € en AP et 280 000 € en CP 2019**

Il est proposé de créer cette opération afin de réaliser des travaux d'aménagement pour l'installation d'Act Art et Initiative 77 dans le bâtiment de la tour Galliéni.

➤ **Travaux d'aménagement : 100 000 € en AP et 47 500 € en CP 2019**

Il est proposé de créer cette opération afin de réaliser des travaux d'aménagement dans le cadre de la réorganisation des services départementaux.

Autorisations de programme déjà votées :

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations.

Pour l'action « services départementaux - construction », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues à 413 100 € pour les dépenses d'investissement.

III - ACTION « SERVICES DEPARTEMENTAUX - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS»

III - A. FONCTIONNEMENT

III - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Hôtel du département, sites divers et annexes	895 000
	Participation travaux sites communs	86 000
	Travaux de sécurité incendie Hôtel du Département, sites divers et annexes	100 000
	Nouvelles opérations	1 081 000

➤ **Hôtel du Département, sites divers et annexes : 895 000 €**

Cette opération permet de procéder aux entretiens courants, de faire face aux imprévisibilités et aux urgences et de réaliser quelques travaux programmés. Elle se décompose de la façon suivante :

- 500 000 € sont prévus pour les travaux imprévisibles et urgents ;

- 295 000 € sont consacrés à la maintenance de divers matériels (chauffage et ventilation, portail automatique, anti-intrusion et contrôle d'accès, ascenseur);
- 70 000 € pour permettre l'entretien des espaces verts ;
- 25 000 € pour la réalisation des contrôles techniques des ascenseurs
- 5 000 € pour les travaux programmés.

➤ **Participation travaux sites communs : 86 000 €.**

Il s'agit de la participation du Département aux travaux de fonctionnement réalisés par l'Etat sur le site commun de la Préfecture et de l'Hôtel du Département (bâtiment A).

➤ **Travaux de sécurité incendie Hôtel du Département, sites divers et annexes : 100 000 €**

Cette opération permet de réaliser les travaux de mise en conformité des installations dans les bâtiments départementaux et de faire face aux imprévisibilités et aux urgences. Elle se décompose de la façon suivante :

- 27 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 48 000 € sont prévus pour la maintenance des installations;
- 25 000 € consacrés à la réalisation des contrôles techniques.

Pour l'action « Services départementaux – entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 1 081 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

III - B. INVESTISSEMENT

III - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux	151 500		39 390	112 110
	Participation travaux bat A	100 000		25 000	75 000
	Travaux dans les bâtiments départementaux et bâtiments divers	957 000		231 100	725 900
	Travaux de performance énergétique dans les bâtiments départementaux	200 000		32 500	167 500
	Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments départementaux et autres bâtiments divers	80 000		3 250	76 750
	Travaux liés à la vulnérabilité des bâtiments départementaux aux inondations	400 000		78 900	321 100
	Nouvelles opérations	1 888 500		410 140	1 478 360
2018	Accessibilité aux personnes handicapées	1 220 000	50 426	350 000	819 575
	Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux	113 000	28 000	26 650	58 350
	Travaux autres bâtiments divers	165 000	89 200	40 300	35 500
	Travaux dans les bâtiments départementaux	820 000	369 400	96 500	354 100

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
	Travaux de performance énergétique dans les bâtiments départementaux	420 000	2 000	113 750	304 250
2017	Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux	256 500	172 468	84 032	0
	Participation travaux bat A	660 827	50 000	150 000	460 827
	Pérennisation architecture salles serveur Savigny et back-up Melun	300 000	18	96 600	203 382
	Travaux d'aménagement	515 000	268 562	78 500	167 938
	Travaux dans les bâtiments départementaux	1 018 725	375 093	136 536	507 096
	Travaux de performance énergétique dans les bâtiments départementaux	60 000	0	7 800	52 200
	Travaux de sécurité incendie autres bâtiments divers	20 000	5 500	4 000	10 500
	Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments départementaux	75 000	32 500	4 000	38 500
2016	Accessibilité aux personnes handicapées DII 6	3 620 000	19 984	290 500	3 309 517
	Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux	191 001	146 252	44 749	0
	Etude sur l'inondable des Bâtiments Départementaux.	200 000	143 736	40 178	16 086
	Travaux autres bâtiments divers	231 538	138 161	47 103	46 275
	Travaux dans les bâtiments départementaux	786 400	545 557	67 854	172 989
	Travaux de Performance énergétique dans les bâtiments départementaux	510 000	215 000	59 500	235 500
	Travaux de sécurité incendie autres bâtiments divers	20 000	8 738	5 410	5 852
	Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments départementaux	75 000	33 225	7 200	34 575
2015	Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux	180 586	141 580	39 006	0
	Maintien niveau des installations traitement d'air et climatisation de la DAD	215 000	117 400	42 000	55 600
	Renouvellement signalétique bâtiments départementaux	30 000	12 000	18 000	0
	Travaux dans les bâtiments départementaux	705 227	520 968	79 531	104 728
	Travaux de Performance énergétique dans les bâtiments départementaux	515 000	219 546	52 000	243 454
	Travaux de remplacement centrale traitement air DAD	500 000	58 996	40 000	401 004
2014	Travaux de Performance énergétique dans les bâtiments départementaux	515 000	281 944	76 000	157 056

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2013	Travaux de Performance énergétique dans les bâtiments départementaux	480 600	419 738	15 682	45 180
2012	Accessibilité handicapés Hôtel du département DI12	320 000	265 673	37 910	16 417
	mise en conformité salle serveur préfecture études)	40 656	37 656	0	3 000
2011	Travaux dans les bâtiments départ.	2 197 897	2 138 897	59 000	0
	Opérations déjà votées			2 210 292	7 859 450
			Somme :	2 620 432	9 337 810

Nouvelles Autorisations de Programme :

- **Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux : 151 500 € en AP et 39 390 € en CP 2019**

Ces crédits sont nécessaires pour permettre la poursuite de la sécurisation des bâtiments départementaux.

- **Participation travaux bâtiment A : 100 000 € en AP et 25 000 € en CP 2019**

Cette opération permettra de financer les travaux proposés par l'Etat dans le bâtiment A de la Préfecture.

- **Travaux dans les bâtiments départementaux et autres bâtiments divers : 957 000 € en AP et 231 100 € en CP 2019**

Cette opération se décompose comme suit :

- 596 000 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Ils concernent notamment des travaux de réfection des toitures terrasses de la médiathèque Colbert au Mée;
- 290 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 71 000 € consacrés aux études ponctuelles.

- **Travaux de performance énergétique dans tous les bâtiments départementaux : 200 000 € en AP et 32 500 € en CP 2018**

Ces dépenses sont consacrées à la réalisation d'études et de travaux dont l'objectif est d'améliorer le niveau de performance énergétique des bâtiments départementaux et d'optimiser les coûts d'énergie.

- **Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments départementaux et autres bâtiments divers : 80 000 € en AP et 3 250 € en CP 2019**

Le montant de cette opération correspond aux travaux nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes et la mise en conformité des installations pour :

- 28 000 € de travaux programmés.
- 52 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;

- **Travaux liés à la vulnérabilité des bâtiments départementaux aux inondations : 400 000 € en AP et 78 900 € en CP 2019**

Le risque inondation est le premier risque naturel majeur en Seine-et-Marne. Le Conseil Départemental est impliqué dans la prévention et la protection contre les risques inondations sur son territoire. Ainsi, il intervient dans la mise en œuvre de ces actions sur son patrimoine. Dans ce contexte, un

diagnostic de vulnérabilité du patrimoine départemental a été réalisé. Cette autorisation de programme permettra de réaliser les travaux liés à la vulnérabilité des bâtiments départementaux aux inondations.

Autorisations de Programme déjà votées :

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. On notera :

- **Travaux autres bâtiments divers (2016, 2018) : 87 403 €.** Ces crédits permettront de réaliser divers travaux dans les bâtiments départementaux.

- **Travaux dans les bâtiments départementaux (2011, 2015 à 2018) : 439 422 €** sont nécessaires pour notamment réaliser le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment de la DADT, des travaux de réaménagement dans le cadre de la réorganisation de la DSIN dans le bâtiment A, ou encore le réaménagement du jardin du cloître de l'Hôtel du Département.

- **Participation travaux bâtiment A (2017) : 150 000 €.** Cette opération permettra de financer les travaux proposés par l'Etat.

- **Amélioration de la sécurité dans les bâtiments départementaux (2015 à 2017) : 194 438 €** sont nécessaires pour poursuivre les travaux de sécurisation de l'Hôtel du Département et des Maisons départementales des solidarités.

- **Travaux de performance énergétique dans tous les bâtiments départementaux (2013 à 2018) : 324 732 €.** Ces crédits permettront de poursuivre les travaux dédiés à l'amélioration de la performance énergétique entrepris dans les bâtiments départementaux notamment le remplacement de chaudières et de système de régulation sur plusieurs sites.

- **Pérennisation architecture salles serveur Savigny et back-up Melun (2017) : 96 600 €.** Cette opération permettra de financer les études et les travaux visant à sécuriser la production de courant ondulé destinée à l'alimentation de la salle back up de Melun et de la salle serveur de la DSIN.

- **Etude sur l'inondabilité des Bâtiments Départementaux (2016) : 40 178 €.** Ces crédits permettront la poursuite des études menées sur plusieurs de nos bâtiments départementaux, notamment un diagnostic sur leur inondabilité et les mesures à prendre pour y remédier, afin de proposer un schéma organisationnel et de travaux de mise à niveau des bâtiments.

- **Accessibilité aux personnes handicapées (2012, 2016 et 2018) : 678 410 €.** Il s'agit des crédits nécessaires aux études et à la poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments départementaux. Ils concernent notamment le paiement du solde des travaux réalisés au foyer de l'enfance de Rubelles, mais également à l'Hôtel du Département (mise en conformité de la banque d'accueil et la création d'un SAS d'accès accessible aux personnes à mobilité réduite), le lancement des travaux d'accessibilité dans 9 MDS.

- **Et diverses opérations pour un montant global de CP 2019 : 199.110 €** (travaux d'aménagement, travaux de sécurité incendie, installation traitement d'air et climatisation aux Archives...)

Pour l'action « Bâtiments départementaux – Entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 620 432 € pour les dépenses d'investissement.

IV - ACTION « SOLIDARITE - CONSTRUCTION »

IV - A. INVESTISSEMENT

IV - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2 019	CP ultérieurs
2019	Accueil des mineurs non accompagnés	4 000 000		1 080 000	2 920 000
	Mise en conformité de la cuisine du foyer de Luzancy-études	250 000		20 000	230 000
	Nouvelles opérations	4 250 000		1 100 000	3 150 000
2018	Démolition du foyer de Provins	750 000	22 200	392 400	335 400
2014	reconstruction MDS de Mitry-Mory	400 000	83 976	10 000	306 024
2011	Construction MDS Roissy en Brie travaux	6 250 000	6 063 282	0	186 718
	Opérations déjà votées			402 400	828 142
			Somme :	1 502 400	3 978 142

Nouvelles Autorisations de Programme :

➤ **Accueil des mineurs non accompagnés : 4 000 000 € en AP et 1 080 000 € en CP 2019**

Cette opération est nécessaire pour tenir compte de l'augmentation importante du nombre de mineurs non accompagnés pris en charge par le département. Il est proposé la création d'un centre d'hébergement collectif pour l'accueil des mineurs non accompagnés.

➤ **Mise en conformité de la cuisine du foyer de Luzancy-études : 250 000 € en AP et 20 000 € en CP 2019**

Les locaux du foyer de l'enfance de Luzancy sont vétustes et nécessitent d'être adaptés à l'accueil des enfants. La cuisine du foyer de l'enfance, également vétuste, doit être réorganisée. En effet, les espaces ne sont pas fonctionnels et ne sont plus aux normes de la réglementation sanitaire. En conséquence, des travaux importants de restructuration et de mise aux normes sont nécessaires. Il est proposé d'inscrire une autorisation de programme pour permettre de mener les études nécessaires à la réalisation des travaux.

Autorisations de Programme déjà votées :

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. On notera :

➤ **Démolition du foyer de Provins (2018) : 392 400 €.** Les locaux du foyer de l'enfance de Provins présentent de nombreuses non conformités qui ne permettent pas la réutilisation des locaux. Le département souhaite démolir le bâtiment rapidement.

➤ **Reconstruction MDS de Mitry-Mory (2014) : 10.000 €**

Pour l'action « Solidarité – construction », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 502 400 € pour les dépenses d'investissement.

V - ACTION « SOLIDARITE - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS »

V - A. FONCTIONNEMENT

V - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Bâtiments sociaux et foyers de l'enfance	512 000
	Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments sociaux	30 000
	Nouvelles opérations	542 000

➤ **Bâtiments sociaux et foyers de l'enfance: 512 000 €**

Cette opération, permet de procéder aux travaux d'entretien et de maintenance dans les bâtiments sociaux du Département. Elle se décompose de la façon suivante :

- 161 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 126 000 € sont consacrés à la maintenance ;
- 44 000 € permettront l'entretien des espaces verts ;
- 171 000 € sont affectés à des travaux programmés, notamment réfection des volets du bâtiment ancien et des façades de la Maison départementale des solidarités de Lagny-sur-Marne ;
- 10 000 € sont nécessaires pour réaliser les contrôles techniques.

➤ **Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments sociaux : 30 000 €.**

Cette opération permettra de réaliser les travaux de mise en conformité des installations dans les bâtiments sociaux du Département. Elle se décompose de la manière suivante :

- 5 000 € sont prévus pour les travaux imprévisibles et urgents ;
- 15 000 € sont consacrés à la maintenance ;
- 10 000 € sont nécessaires pour réaliser les contrôles techniques.

Pour l'action « solidarité-entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 542 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

V - B. INVESTISSEMENT

V - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Travaux bâtiments sociaux	837 100		201 604	635 496
	Travaux dans les foyers de l'enfance	71 500		18 590	52 910
	Travaux de sécurité incendie bâtiments sociaux	32 000		5 250	26 750
	Travaux de sécurité incendie dans les foyers de l'enfance	28 000		15 000	13 000

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
	Vidéo surveillance aux abords des MDS et Sites Annexes	250 000		22 750	227 250
	Nouvelles opérations	1 218 600		263 194	955 406
2018	travaux bâtiments sociaux	730 000	273 000	200 000	257 000
	travaux foyers de l'enfance	126 500	74 250	52 250	0
2017	Aménagement MDPH	96 000	25 000	71 000	0
	Travaux bâtiments sociaux	545 000	332 485	76 515	136 000
	Travaux dans les foyers de l'enfance	45 000	20 632	24 368	0
	Travaux de sécurité incendie bâtiments sociaux	33 000	18 500	3 250	11 250
2016	Travaux bâtiments sociaux	696 000	428 669	72 234	195 097
	Travaux dans les foyers de l'enfance	60 000	47 000	6 400	6 600
	Travaux de sécurité incendie bâtiments sociaux	33 000	22 029	10 971	0
	Travaux de sécurité incendie dans les foyers de l'enfance	10 000	0	500	9 500
2015	Travaux bâtiments sociaux	738 900	578 838	63 129	96 933
	Travaux dans les foyers de l'enfance	177 000	123 105	53 895	0
2014	travaux bâtiments sociaux	1 322 800	988 068	69 000	265 732
	travaux foyer enfance	40 000	31 176	8 824	0
2013	Accessibilité à personnes handicapées dans bats sociaux	515 000	276 610	154 000	84 390
	Création annexe MDS Nemours dans ancien locaux CE Nemours	130 000	127 777	2 223	0
	Travaux bât. sociaux	643 953	633 953	10 000	0
2012	Travaux bât. sociaux	631 500	553 552	77 948	0
2011	Accessibilité à personnes handicapées	150 000	143 890	6 110	0
	Opérations déjà votées			962 616	1 062 502
			Somme :	1 225 810	2 017 908

Nouvelles Autorisations de Programme :

➤ Travaux bâtiments sociaux : 837 100 € en AP et 201 604 € en CP 2019

Les crédits se décomposent comme suit :

- 643 100 € de travaux programmés. Cela permettra notamment de réaliser les travaux de réfection d'étanchéité de la toiture-terrasse du bâtiment A de la Maison Départementale des Solidarités Dauphine à Mitry-mory, la réfection des carrelages des circulations du sous-sol de la Maison Départementale des Solidarités de Noisiel, ou encore le remplacement de toutes les plinthes électriques usagées de la Maison Départementale des Solidarités Thomas de Montereau-Fault-Yonne.

- 159 000 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 35 000 € consacrés à des études ponctuelles.

➤ **Travaux dans les Foyers de l'Enfance : 71 500 € en AP et 18 590 € en CP 2019**

Les crédits se décomposent comme suit :

- 50 000 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Cette opération permettra de réaliser les travaux aux foyers de l'enfance de Luzancy et de Rubelles ;

- 16 500 € de travaux imprévisibles et urgents ;

- 5 000 € consacrés à des études ponctuelles dans les Foyers de l'Enfance.

➤ **Travaux de sécurité incendie bâtiments sociaux : 32 000 € en AP et 5 250 € en CP 2019**

Ces crédits permettront de réaliser des travaux de mise en conformité des installations (travaux imprévisibles et urgents)

➤ **Travaux de sécurité incendie dans les foyers de l'enfance : 28 000 € en AP et 15 000 € en CP 2019**

Ces crédits permettront de réaliser des travaux de mise en conformité des installations (travaux imprévisibles et urgents)

➤ **Vidéo surveillance aux abords des MDS et Sites Annexes : 250 000 € en AP et 22 750 € en CP 2019**

Dans le cadre de la politique de sécurisation des bâtiments départementaux, le département souhaite renforcer la vidéosurveillance aux abords des MDS et des annexes. Cette opération doit permettre la participation du Département au financement d'extension du réseau de vidéosurveillance des communes ou intercommunalités aux abords des MDS et de leurs sites annexes.

Autorisations de Programme déjà votées :

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement de chaque opération. On peut noter:

➤ **Travaux bâtiments sociaux (2012 à 2018) : 568 826 €**

Ces crédits seront notamment nécessaires pour solder le paiement des travaux de réaménagement de locaux en vue de créer une nouvelle annexe à la Maison des Solidarités de Meaux (rue de la sablonnière) ou encore les travaux de rénovation de divers locaux de la Maison des Solidarités de Provins.

➤ **Travaux dans les Foyers de l'Enfance (2014 à 2018) : 145 737 €.**

Ces crédits permettront notamment le remplacement des menuiseries extérieures du Foyer de l'enfance de Rubelles, des travaux de réfection des murs d'enceinte et la poursuite des études pour la mise en conformité de la cuisine du Foyer de Luzancy.

➤ **Accessibilité aux personnes handicapées aux bâtiments sociaux (2011, 2013) : 160 110 €.**

Ces crédits seront nécessaires pour réaliser travaux de mise en accessibilité des bâtiments sociaux, notamment de la nouvelle annexe de la MDS de Meaux (Palais de justice), le lancement des travaux dans les MDS et le paiement du solde des travaux de la DGAS.

➤ **Aménagement MDPH (2017) : 71 000 €.**

Ces crédits sont nécessaires pour le paiement du solde des travaux engagés à la MDPH afin d'améliorer les conditions d'accueil, d'accessibilité et de sécurité des usagers et des agents. La MDPH ne disposant pas des compétences techniques pour mener à bien ce projet répondant à de nombreuses normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie, le Département réalise ces travaux pour le compte de la MDPH via un conventionnement. La MDPH procèdera au remboursement de l'ensemble des dépenses assumées par le Département après complète réalisation des travaux.

➤ **Diverses opérations pour un montant global de 16.944 € :** (sécurité incendie et locaux annexes de la MDS de Nemours)

Pour l'action « Solidarité – entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 225 810 € pour les dépenses d'investissement.

VI - ACTION « VOIRIE - CONSTRUCTION »

VI - A. INVESTISSEMENT

VI - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Constructions Réhabilitations bats DR	1 300 000		68 000	1 232 000
	Nouvelle opération	1 300 000		68 000	1 232 000
2017	constructions réhabilitations bats DR	2 610 009	203 402	442 000	1 964 607
	Opération déjà votée			442 000	1 964 607
			Somme :	510 000	3 196 607

Nouvelles Autorisations de Programme :

Il est proposé de créer l'opération « Constructions Réhabilitations bâtiments DR » d'un montant d'AP de 1 300 000 €, pour permettre de financer l'extension du centre d'exploitation du centre d'exploitation de La Ferté-sous-Jouarre.

Autorisation de Programme déjà votée : 2017 (442.000 CP 2019)

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. Ceux-ci permettront notamment la poursuite des travaux de réhabilitation des hangars et des ateliers sur le site du centre d'exploitation de Voulx dont la livraison est prévue en avril 2019. Ces crédits permettront également de poursuivre les études pour la réhabilitation des hangars et l'extension du centre d'exploitation de La Ferté-Sous-Jouarre.

Pour l'action « Voirie - construction », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 510 000 € pour les dépenses d'investissement.

VII - ACTION « VOIRIE - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS »

VII - A. FONCTIONNEMENT

VII - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Travaux bâtiments DR	271 000
	Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments DR	50 000
	Nouvelles opérations	321 000

➤ **Travaux bâtiments DR : 271 000 €**

Cette opération, permet de procéder aux travaux d'entretien courant et de faire face aux imprévisibilités pour l'ensemble des bâtiments abritant les agents de la Direction Principale des Routes. Elle se décompose de la façon suivante :

- 150 000 € sont prévus pour les travaux imprévisibles et urgents ;
- 85 000 € sont affectés à la maintenance des équipements ;
- 5 000 € de contrôles techniques ;
- 31 000 € sont affectés à des travaux programmés.

➤ **Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments DR : 50 000 €**

Cette opération, permet de procéder aux travaux de mise en conformité des installations des bâtiments abritant les agents de la Direction Principale des Routes. Elle se décompose de la façon suivante :

- 10 000 € sont prévus pour les travaux imprévisibles et urgents ;
- 25 000 € sont affectés à la maintenance des équipements ;
- 15 000 € de contrôles techniques.

Pour l'action « voirie-entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 321 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

VII - B. INVESTISSEMENT

VII - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante et de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Travaux bâtiments DR	597 600		121 020	476 580
	Travaux de sécurité incendie bâtiments DR	50 000		3 250	46 750
	Nouvelles opérations	647 600		124 270	523 330
2018	Travaux bâtiments DR	760 000	290 800	100 000	369 200
2017	Travaux bâtiments DR	715 000	365 172	122 952	226 876
2016	Travaux bâtiments DR	740 000	391 835	34 003	314 163
	Travaux sécurité incendie bâtiments DR	66 500	41 167	25 333	0

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2015	Travaux bâtiments DR	648 500	378 307	39 000	231 193
2014	travaux bâtiments DR	794 500	697 129	97 371	0
2013	Travaux bâtiments DR	442 500	318 932	60 000	63 568
2012	Travaux bâtiments DR	777 244	438 031	201 000	138 213
2009	Etudes bâtiments DR	59 414	44 414	2 974	12 026
2008	Etudes bâtiments DR	100 000	80 353	14 006	5 641
	Opérations déjà votées			696 639	1 360 880
			Somme :	820 909	1 884 210

Nouvelle Autorisation de Programme :

➤ **Travaux bâtiments Direction des Routes : 597 600 € en AP et 121 020 € en CP 2019**

L'opération se décompose comme suit :

- 374 100 € de travaux programmés. Il s'agit de travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services pour assurer la pérennité des ouvrages.
- 198 500 € de travaux imprévisibles et urgents ;
- 25 000 € consacrés à des études ponctuelles.

➤ **Travaux de sécurité incendie dans les bâtiments de la Direction des Routes : 50 000 € en AP et 3 250 € en CP 2019**

L'opération est nécessaire pour réaliser des travaux imprévisibles et urgents de mise en conformité des systèmes de sécurité incendie des bâtiments de la Direction des Routes.

Autorisations de Programme déjà votées : 2008 à 2018 CP 2019 : 696.639 €

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. Ils permettront, notamment, de financer des travaux de réfection des menuiseries extérieures de l'agence routière de Veneux-les-Sablons, le solde des travaux de réhabilitation des sanitaires et des vestiaires du Parc de Vaux le Pénil et la réfection des toitures terrasses ou encore des travaux de sécurisation sur l'ensemble des bâtiments de la Direction des Routes.

Pour l'action « Voirie – entretien et grosses réparations », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 820 909 € pour les dépenses d'investissement.

DOMAINE « ETUDE ET PREVENTION DU RISQUE »

	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement
Actions	Dépense 2019	Recette 2019	Dépense 2019
Assurances et sinistres	1 367 000	407 000	62 000
Conseil et affaires juridiques	399 100		
Somme :	1 766 100	407 000	62 000

Les crédits de dépenses présentés en fonctionnement sont en augmentation car, en dépit d'une forte baisse des polices d'assurances (Responsabilité Civile), les frais de conseils juridiques pour l'année 2019 intègrent de nouveaux besoins.

Les crédits de recettes présentés en fonctionnement sont, pour leur part, en forte augmentation en raison du versement attendu par la Compagnie d'assurance pour indemniser les dommages subis par le Collège Jean Campin de La Ferté Gaucher lors des intempéries de juin 2018.

Les crédits de paiement en investissement ont été prévus à la hausse (+ 35 000 €) pour financer le rachat des chambres froides endommagées lors du sinistre du collège Jean Campin.

I - ACTION « ASSURANCES ET SINISTRES »

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Assurances et sinistres / bâtiments départementaux	50 000
	Assurances et sinistres / collèges	567 000
	Assurances diverses	750 000
	Somme:	1 367 000

➤ **« Assurances/sinistres bâtiments départementaux »: 50 000 € de CP 2019**

Cette enveloppe prend en charge les sinistres susceptibles d'intervenir au sein des bâtiments départementaux suite à un événement climatique ou une dégradation volontaire ou non.

➤ **« Assurances/sinistres collèges »: 567 000 € de CP 2019**

Ces crédits permettent de prendre en charge des sinistres susceptibles de survenir au sein des collèges du département suite à un événement climatique ou une dégradation volontaire ou non.

➤ **« Assurances diverses»: 750 000 € de CP 2019**

Cette opération permet de procéder au paiement des primes d'assurances pour l'année 2019, pour un montant de 750 000 €. Ces primes correspondent aux contrats d'assurances souscrits par le Département au titre des garanties « Dommages aux biens » et « Responsabilité civile ».

La forte baisse de cette opération est due à la bonne négociation de la prime d'assurances Responsabilité Civile à l'occasion de la mise en place du nouveau marché.

Pour l'action « Assurances et sinistres », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 1 367 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

I - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Assurances/ Remboursement sinistres collèges	5 000
	Recettes intempéries	400 000
	Remboursement assurances dommages	2 000
	Somme:	407 000

➤ **« Assurance remboursement sinistres collèges »: 5 000 € de CP 2019**

Cette opération prend en charge les indemnités relatives aux sinistres dans les collèges pour un montant prévisionnel de 5 000 €, qui sera réajusté en fonction des indemnités réellement perçues.

➤ **« Recette intempéries »: 400 000 € de CP 2019**

Le versement d'une provision de 400 000 € est prévu au titre du remboursement des dommages subis dans le cadre du sinistre intervenu au Collège Jean Campin de La Ferté Gaucher le 11 juin 2018.

➤ **« Remboursement assurances dommages » : 2 000 € de CP 2019**

Cette opération représente les indemnités relatives aux sinistres dans les bâtiments départementaux, pour un montant prévisionnel de 2 000 €, qui sera réajusté en fonction des indemnités réellement perçues.

Pour l'action « Assurances et sinistres », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 407 000 € pour les recettes de fonctionnement.

I - B. INVESTISSEMENT

I - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes et de poursuivre comme suit l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Description opération	Type	Mt Pluriannuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Assurances /Sinistres bâtiments départementaux - Travaux et mobilier	AP	2 000		2 000	
2019	Assurances /Sinistres immobiliers collèges	AP	5 000		5 000	
2019	Assurances /Sinistres mobiliers collèges	AP	55 000		55 000	
				Somme :	62 000	

Nouvelles Autorisations de Programme :

Cette action prévoit une dotation minimale permettant de faire face aux sinistres susceptibles d'intervenir sur chacune des trois opérations concernées :

- « Sinistres dans les bâtiments départementaux » : 2 000 € en CP 2019
- « Sinistres immobiliers dans les collèges » : 5 000 € en CP 2019
- « Sinistres mobiliers dans les collèges » : 55 000 € en CP 2019

La ligne consacrée aux collèges a été augmentée afin de financer le remplacement des chambres froides du collège sinistré de La Ferté Gaucher. A noter qu'en fonction des sinistres réellement intervenus, cette action pourra être ajustée à la hausse ou à la baisse au cours de l'année.

Pour l'action « Assurances et sinistres», le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 62 000 € pour les dépenses d'investissement.

II - ACTION « CONSEIL ET AFFAIRES JURIDIQUES »

II - A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Autres dépenses de fonctionnement	399 100
	Convention 2 – DAJP contentieux 2018	8000
	Somme:	407 100

« Autres dépenses de fonctionnement »: 399 100 € de CP 2019

L'opération permet notamment de prendre en charge, à hauteur de 106 000 €, les frais d'actes et de contentieux (contentieux et assurances), ceci afin de financer, notamment, les indemnités auxquelles serait condamné le Département, ainsi que les frais irrépétibles. Le fait marquant en 2019 est l'intégration dans ce budget du budget engagé par la DGAS (65 000 €), nouvelle étape dans la mutualisation des moyens.

220 000 € sont consacrés aux autres honoraires dont 160 000 € pour les honoraires d'avocats, 20 000 € pour l'activité assurances et 40 000 € pour la réalisation d'un audit du bail emphytéotique administratif relatif aux gendarmeries.

50 000 € sont quant à eux alloués aux charges exceptionnelles liées à la prise en charge des réclamations relatives à des faits survenus en 2018.

Enfin, le montant restant, soit 23 100 €, porte notamment sur les frais d'actes, les frais d'annonces et insertions liées aux marchés envisagés, la réalisation de diagnostics immobiliers lors de cessions...

➤ **"Convention 2 DAJP contentieux 2018": 8000 € de CP 2019.**

Ces crédits permettront de répondre aux besoins éventuels en assistance juridique du projet TZEN 2 en 2019.

DOMAINE « GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER »

Actions	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement
	Dépense 2019	Recette 2019	Dépense 2019
Energies	2 040 000		
Impôts, taxes et redevances	840 000		
Loyers et charges locatives	1 580 000	254 000	
Voirie - acquisitions et cessions			170 000
Services départementaux – acquisitions et cessions.	1 500		300.000
Solidarité – acquisitions et cessions			7 500 000
Gardiennage et surveillance	320 000		
Somme :	4 781 500	254 000	7 970 000

L'enveloppe de fonctionnement affectée à ce domaine permet de financer les dépenses relatives au fonctionnement des bâtiments départementaux (fluides, impôts et taxes, loyers et charges diverses...).

En investissement, il est proposé en particulier de reporter en 2019 le projet d'acquisition de biens immobiliers destinés à l'hébergement des mineurs non accompagnés.

I - ACTION « ENERGIES »

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Dépenses énergies-Fluides bâtiments départementaux	2 040 000
	Somme:	2 040 000

➤ **Dépenses. Energies-Fluides bâtiments départementaux : 2 040 000**

Il est proposé de créer une enveloppe pour financer les dépenses relatives à l'ensemble des abonnements et fournitures d'eau, de gaz, d'électricité et de fioul dans les bâtiments départementaux.

Cette opération se décompose de la façon suivante :

- 1 180 000 € pour les dépenses d'électricité.
- 690 000 € consacrés aux dépenses de gaz et de fioul domestique.
- 170 000 € pour couvrir les dépenses d'eau et d'assainissement.

Le total des crédits de paiement 2019, pour l'action « Fluides », s'élève à 2 040 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

II- ACTION « IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES »

II- A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Frais de fonctionnement – Bâtiments /taxes, redevances	840 000
	Somme:	840 000

➤ **« Frais de fonctionnement – Bâtiments /taxes, redevances »: 840 000 € de CP 2019**

Cette opération est destinée à prendre en charge les impôts et taxes liés au patrimoine immobilier départemental tels que la taxe foncière, la taxe sur les bureaux, la redevance spéciale sur les déchets. Elle est stable en 2019 par rapport aux années précédentes.

Pour l'action « Frais de fonctionnement – Bâtiments /taxes, redevances », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 840 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

III - ACTION « LOYERS ET CHARGES LOCATIVES »

III- A. FONCTIONNEMENT

III - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
	Loyers et charges locatives autres bâtiments	1 400 000
2019	Remboursement de charges / convention Etat Département	180 000
	Somme:	1 580 000

➤ **« Loyers et charges locatives autres bâtiments »: 1 400 000 € de CP 2019**

L'opération permet d'assurer le paiement des loyers et charges des locaux pris en location par le Département ainsi que les charges de copropriété. Cette opération est évaluée à la baisse en raison du projet de résiliation de certains baux ou conventions : locaux Act'Art, Relais de radio diffusion pour le Parc.

➤ **« Remboursement de charges / convention Etat -Département » : 180 000 € de CP 2019**

Cette opération est destinée à rembourser l'Etat de la part départementale des charges communes pour les bâtiments de la Préfecture, calculée au prorata de la surface occupée par les services départementaux.

Pour l'action « loyers et charges locatives », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 1 580 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

III - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recettes bâtiments	254 000
	Somme:	254 000

➤ « Recettes bâtiments »: 254 000 € de CP 2019

Les recettes prévues en 2019 provenant des charges et loyers perçus sont en diminution en raison notamment du départ de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de CANOPE des locaux mis à disposition par le Département.

Pour l'action «Loyers et charges locatives », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 254 000 € pour les recettes de fonctionnement.

IV - ACTION « SERVICES DEPARTEMENTAUX – ACQUISITION ET CESSIONS »

IV- A. FONCTIONNEMENT

IV - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Entretien et réparation de bâtiments	1 500
	Somme:	1 500

➤ « Entretien et réparation de bâtiments » : 1 500 € de CP 2019

L'opération est destinée à prendre en charge de menus travaux (nettoyage, réparation) préalables à des cessions d'immeubles.

IV- B. INVESTISSEMENT

IV- B- 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Acquisition pour la DPR (Bureaux Portes de Paris)	300 000	300 000	
	Somme:	300 000	300 000	

- **« Acquisition pour la Direction des Routes (bureaux de la Porte de Paris à Melun) » : 300 000 € de CP 2019**

L'opération est destinée à acquérir 115 m² de locaux de bureaux actuellement loués et occupés par la Direction des Routes, Place de la Porte de Paris à Melun et que le propriétaire souhaite mettre en vente.

V - ACTION « VOIRIE - ACQUISITIONS ET CESSIONS »

V- A. INVESTISSEMENT

V - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la modification de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Acquisition pour la Direction des Routes (CE de Bray-sur-Seine)	170 000	170 000	
	Opérations déjà votées	170 000	170 000	

- **« Acquisition pour la Direction des Routes (CE de Bray-sur-Seine) » : 170 000 € de CP 2019**

L'opération est destinée à acquérir un terrain à Bray-sur-Seine en vue de la reconstruction du centre d'exploitation. L'état des négociations avec la Communauté de communes du Provinois n'ayant pas permis la signature de l'acte d'acquisition du terrain en 2018, le projet a été reporté en 2019. Le montant initial de 100 000 € de cette opération est porté à 170 000 € compte tenu de la surface du lot à acquérir et du prix actuel des terrains.

VI - ACTION « SERVICES SOCIAUX- ACQUISITION ET CESSIONS »

VI- A- 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Acquisition d'hébergements pour les MNA	8 000 000	7 500 000	500 000
	Somme:	8 000 000	7 500 000	500 000

➤ **Acquisition d'hébergements pour les MNA**

Ce montant est destiné au projet d'acquisition de logements collectifs pour l'hébergement des mineurs non accompagnés (MNA).

VII - ACTION "GARDIENNEGE ET SURVEILLANCE"

VII- A- 1. Dépenses de fonctionnement

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Gardiennage et surveillance	320.000
	Somme :	320.000

Le budget proposé s'élève à 320.000 € soit + 55.000 € par rapport au BP 2018 5265.000 €. Ce montant prend en compte les dépenses forfaitaires (dont l'hôtel du Département et le bâtiment de la DSIN) et les demandes non prévues, évaluées sur les besoins recensés auprès des directions de la collectivité ainsi que le réalisé au cours des années précédentes (330 034 € en 2017).

Un marché multi-directions a été publié en 2018 suite au lancement d'un groupe de travail piloté par la DMGS. Il permettra un suivi plus fin des dépenses de gardiennage et de sécurité, de même qu'une réponse plus complète aux besoins des directions.

DOMAINE « LOGISTIQUE »

Actions	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement	
	Dépense 2019	Recette 2019	Dépense 2019	Recette 2019
Autres - logistique	2 229 830	33 000		
Entretien des locaux	1 703 000			
Gestion de la flotte des véhicules	930 800	2 500	750 000	90 000
Matériel et mobilier	211 900		544 519	
Somme :	5 075 530	35 500	1 294 519	90 000

Les crédits proposés au BP 2019 en dépenses de fonctionnement sont de 5 075 530 €. Ces crédits sont en diminution de 8,57 % par rapport au BP 2018 (5 551 045 €). Les propositions de recettes s'élèvent à 35 500 €.

En investissement, 1 294 519 € sont proposés au BP 2019. Ces crédits sont en augmentation de 2,41 % par rapport au BP 2018 (1 264 000 €). Les propositions de recettes s'élèvent à 90 000 €.

En fonctionnement, le budget proposé témoigne de l'effort poursuivi par les services départementaux pour optimiser les ressources.

I - ACTION « AUTRES - LOGISTIQUE »

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Mill.	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Autres dépenses de fonctionnement DMGS	1 438 140
	Autres dépenses de fonctionnement / DRH	155 050
	Autres dépenses de fonctionnement /DGAS	119 600
	Autres dépenses de fonctionnement DABC	16 000
	Autres dépenses de fonctionnement DAD	9 700
	Autres dépenses de fonctionnement DADT	32 000
	Autres dépenses de fonctionnement /MDS	13 400
	Autres dépenses DT	5 500
	DEEA - Autres dépenses de fonctionnement	6 690
	Dépenses de Fonctionnement/cabinet	354 000
	Etude amélioration énergétique des bâtiments	20 000
	Fonctionnement DAC	27 250
	Sécurité événements culturels	6 500
	Tri papier	20 000
	Veille réglementaire personnalisée	6 000
	Somme :	2 229 830

Ces opérations concernent principalement les dépenses de fonctionnement courantes suivantes : alimentation, affranchissement, contrats de prestations de services avec les entreprises, fournitures

administratives, documentation générale, catalogues et imprimés, études et recherches, frais d'honoraires, transports de biens, frais de publicité, d'annonces et d'insertion, d'actes et de contentieux, réceptions, frais de représentation, autres matières et fournitures, habillement et vêtements de travail, collecte et recyclage du papier, taxe ECOFOLIO...

Ces dépenses sont en baisse de 64 415 € soit 2,81 % par rapport au BP 2018 (2 294 245 €).

Les principales économies portent sur l'affranchissement (- 84 900 €), sur les catalogues et imprimés (- 11 000 €), sur les fournitures administratives (- 9 000 €), sur les transports de biens (- 5 000 €) et sur les annonces et insertions (- 3 000 €).

Ces économies permettent d'absorber les augmentations sur les contrats de prestations de service (+ 35 545 € principalement due à l'inscription de + 90 000 € pour des événements et manifestations en direction des agents), sur l'habillement et vêtements de travail (+ 10 000 €), sur la documentation générale et technique (+ 4 450 €) et sur l'alimentation (+ 2 800 €).

Pour l'action «Autres - logistique », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 2 229 830 € pour les dépenses de fonctionnement.

I - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Recettes Archives - GAIA	12 500
	Recettes diverses DMGS	20 500
	Somme :	33 000

➤ **« Autres - logistique » : 20 500 € de CP 2019**

Cette opération correspond aux recettes relatives à la commission sur chiffre d'affaires dans le cadre du marché de mise à disposition de distributeurs de boissons et friandises avec la société D8 ainsi que le remboursement de l'affranchissement par l'association ACT'ART dans le cadre de la convention et la facturation dans le cadre de la mutualisation avec la Préfecture (prestation d'imprimerie, location de matériel, mise à disposition de personnel).

➤ **« Recettes Archives - GAIA » : 12 500 € de CP 2019**

Cette opération correspond aux recettes relatives à la participation de la régie GAIA aux charges de fonctionnement du bâtiment des Archives.

Pour l'action « Autres - Logistique », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 33 000 € pour les recettes de fonctionnement.

II - ACTION « ENTRETIEN DES LOCAUX »

II - A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Entretien locaux	1 691 000
	Frais de fonctionnement bâtiments /MDS	12 000
	Somme :	1 703 000

Ces dépenses sont en baisse de 3 000 € soit - 0,17 % par rapport au BP 2018 (1 706 000 €)

➤ **« Entretien des locaux » : 1 691 000 € de CP 2019** (+ 5 000 € soit + 0,3 % par rapport au BP 2018 : 1 686 000 €)

Cette opération regroupe les dépenses liées à la petite maintenance des locaux, les produits d'entretien et le nettoyage des locaux.

➤ **« Frais de fonctionnement bâtiments /MDS » : 12 000 € de CP 2019** (- 4 000 € soit - 25 %) par rapport au BP 2018 : 16 000 €)

Cette opération regroupe les dépenses en fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement pour les MDS.

Pour l'action « ENTRETIEN DES LOCAUX », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 1 703 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

III - ACTION « GESTION DE LA FLOTTE DES VEHICULES »

III - A. FONCTIONNEMENT

III - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Frais fonctionnement véhicules collèges	20 500
	Frais fonctionnement véhicules services départementaux	874 300
	Sinistres véhicules collèges	4 000
	Sinistres véhicules services départementaux	32 000
	Somme :	930 800

Ces dépenses sont en baisse de 403 600 € soit - 30,25 % par rapport au BP 2018 : 1 334 400 €.

Le nouveau marché d'assurances des véhicules, qui démarre le 1^{er} janvier 2019, permet une économie de 300 000 €.

➤ **« Frais fonctionnement véhicules collèges » : 20 500 € de CP 2019** (- 15 900 € soit – 43,68 % par rapport au BP 2018 : 36 400 €)

Cette opération regroupe les dépenses liées aux véhicules des collèges : cartes grises, frais de démarchage pour les cartes grises des véhicules achetés par l'UGAP et primes d'assurances.

Le nouveau marché d'assurances des véhicules permet une économie 17 000 €.

➤ **« Frais fonctionnement véhicules services départementaux » : 874 300 € de CP 2019** (- 382 700 € soit – 30,45 % par rapport au BP 2018 : 1 257 000 €)

Cette opération regroupe les dépenses liées aux véhicules des services départementaux : cartes grises, frais de démarchage pour les cartes grises des véhicules achetés par l'UGAP, primes d'assurances, carburant, achat de cartes de carburant et de lavage, frais de péages et de parking, location de batterie pour les véhicules électriques...).

Le nouveau marché d'assurances des véhicules permet une économie de 283 000 €. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2019 l'entretien de tous véhicules sera repris par le Parc Départemental, ce qui représente une baisse de 95 000 € par rapport au BP 2018.

➤ **« Sinistres véhicules collèges » : 4 000 € de CP 2019**

Cette opération regroupe les franchises ainsi que les frais de réparation des véhicules des collèges non pris en charge par l'assurance.

➤ **« Sinistres véhicules services départementaux » : 32 000 € de CP 2019**

Cette opération regroupe les franchises ainsi que les frais de réparation des véhicules des services départementaux non pris en charge par l'assurance.

Pour l'action « Gestion de la flotte des véhicules », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 930 800 € pour les dépenses de fonctionnement.

III - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recettes véhicules	2 500
	Somme :	2 500

Cette opération regroupe les recettes relatives à des produits exceptionnels tels que les bonus écologiques lors de l'acquisition de véhicules ou au remboursement de sinistres par l'assurance.

Pour l'action « Gestion de la flotte des véhicules », le total des crédits 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 2 500 € pour les recettes de fonctionnement.

III - B. INVESTISSEMENT

III - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante :

Millésime	Description opération	Mt Pluri- annuel	CP 2019
2019	Acquisition de véhicules	750 000	750 000
	Somme :	750 000	750 000

Nouvelle Autorisation de Programme

➤ « Acquisition de véhicules » : **750 000 € de CP 2019** (- 200 000 € par rapport au BP 2018 : 950 000 €)

Cette opération permet l'acquisition de véhicules dans le cadre du remplacement des véhicules vétustes, des véhicules en panne ou sinistrés et l'acquisition de bornes pour les véhicules électriques.

Pour l'action « Gestion de la flotte des véhicules », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 750 000 € pour les dépenses d'investissement.

III - B - 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création de l'opération 2019 suivante

Millésime	Description opération	Mt Pluri- annuel	CP 2019
2019	Cession d'immobilisations DMGS	90 000	90 000
	Somme :	90 000	90 000

Nouvelle Autorisation de Programme

➤ « Cession d'immobilisations DMGS » : **90 000 € de CP 2019**

Ces crédits correspondent à la vente par les Domaines de 60 véhicules au prix moyen de 1 500 €.

Pour l'action « Gestion de la flotte des véhicules », le total des crédits de paiement 2019 s'élève donc, toutes opérations confondues, à 90 000 € pour les recettes d'investissement.

IV - ACTION « MATERIEL ET MOBILIER »

IV - A. FONCTIONNEMENT

IV - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Matériel et mobilier	182 000
	Matériel, mobilier et maintenance GAIA	29 900
	Somme :	211 900

Ces dépenses sont en baisse de 4 500 € soit – 2,08 % par rapport au BP 2018 : 216 400 €.

➤ **« Matériel et mobilier » : 182 000 € de CP 2019** (– 4 500 € soit – 2,41 % par rapport au BP 2018 : 186 500 €)

Cette opération regroupe les dépenses liées au fonctionnement du mobilier et du matériel (petites fournitures, entretien et réparation du matériel de la logistique, de l'imprimerie, fournitures de petit équipement, location de matériel pour l'événementiel, de machines à affranchir, de copieurs pour l'imprimerie, la maintenance du matériel de la logistique, de l'imprimerie (dont le coût copies des copieurs), du courrier, des fontaines à eau et de divers matériel.

➤ **« Matériel, mobilier et maintenance GAIA » : 29 900 € de CP 2019**

Cette opération est destinée à la maintenance du logiciel GAIA.

IV - B. INVESTISSEMENT

IV - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Je vous propose la création des opérations 2019 suivantes et de poursuivre comme suit l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019
2019	Acquisition matériel et mobilier DGAS	60 000		60 000
	Acquisition matériel et mobilier	250 000		250 000
	Acquis matériel et mobilier hébergement MNA	200 000		200 000
	Nouvelles opérations	510 000		510 000
2018	Acquisition matériel et mobilier DGAS	60 000	55 000	5 000
2017	Acquisition matériel et mobilier DGAS	60 000	30 481	29 519
	Opérations déjà votées			34 519
			Somme :	544 519

Nouvelles Autorisations de Programme

➤ **Acquisition matériel et mobilier DGAS : 60 000 € de CP 2019**

Ces crédits sont destinés au remplacement des matériels et appareils vétustes ou cassés (stéthoscopes, pèse-personnes, réfrigérateurs, pèse-bébés, cardiocardiographes, audio testeurs, fauteuils d'allaitement, détecteurs de pouls fœtal, sièges auto, tables pédiatriques, etc.).

➤ **Acquisition matériel et mobilier DMGS : 250 000 € de CP 2019 (- 4 000 € par rapport au BP 2018 : 254 000 €)**

Ces crédits permettent l'acquisition de mobilier (150 000 €) ou de matériel et outillage (100 000 €) pour les services du Département pour un montant de 250 000 € dont 52 000 € sont liés à des projets de travaux dans les bâtiments départementaux (transfert de la MDS de Meaux, rue du Mont Thabor, prévu en 2018 mais reporté en 2019 ; extension du Centre d'exploitation de Voulx).

➤ **Acquisition de matériel et mobilier - Hébergement MNA : 200 000 € de CP 2019**

Ces crédits sont inscrits dans le cadre du projet d'hébergement des mineurs non accompagnés (MNA). Ce budget sera consacré aux acquisitions liées à l'équipement des logements en mobilier et matériel.

Autorisations de Programme déjà votées

➤ **« Acquisition matériel et mobilier DGAS 2018 » et « Acquisition matériel et mobilier DGAS 2017 » : respectivement 5 000 € et 29 519 € de CP 2019**

Des crédits seront également mobilisés sur les AP de 2017 et 2018 pour les achats de matériels de la DGAS, en remplacement des matériels et appareils vétustes ou cassés, permettant ainsi de solder ces autorisations de programme.

DOMAINE «SYSTEME D'INFORMATION»

Actions	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement	
	Dépense 2019	Recette 2019	Dépense 2019	Recette 2019
Entretien et maintenance	1 729 460			
Etudes et solutions logicielles			880 580	
Infrastructures	1 053 500	4 200	1 569 500	2 000
Matériels et logiciels clients			1 001 000	
Prestations et fournitures	1 278 450			
Somme :	4 061 410	4 200	3 451 080	2 000

Le budget destiné au domaine d'intervention « système d'information » s'élève, en fonctionnement, à un montant de 4 061 410 €. Ce budget présente une baisse de 0,4% par rapport à celui voté l'année précédente. Cette diminution résulte d'une baisse des crédits (- 6,1%) liée aux prestations et fournitures du fait de la réactualisation des budgets de certains postes et le réajustement des frais de télécommunications. Cette diminution est compensée pour partie par la hausse de l'entretien et la maintenance (+ 5,4 %) expliquée par la mise en place de maintenances supplémentaires en lien avec le déploiement de nouvelles solutions.

Quant au budget qui figure en investissement, il s'élève à 3 451 080 € en crédits de paiement, soit une augmentation de 28,4 % par rapport au BP 2018. Cette augmentation s'explique principalement les évolutions nécessaires à la sécurisation du système d'information du Département.

I - ACTION « ENTRETIEN ET MAINTENANCE »

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Entretien et Maintenance	1 729 460
	Somme :	1 729 460

➤ **« Entretien et Maintenance » : 1 729 460 €**

Il est proposé un montant de 1 729 460 € pour permettre le paiement des maintenances évolutives et correctives, ainsi que l'assistance pour les applications métiers, l'entretien des matériels informatiques et des installations téléphoniques.

Les crédits s'élevaient à 1 641 207 € au BP 2018. Cette augmentation de 5,4 % s'explique notamment par la mise en place de nouvelles applications nécessitant de la maintenance à partir de 2019. A titre d'illustration, on citera l'outil des applications dans le secteur des Ressources humaines, telles que

« Préventiel » pour 16 000 € ou NEEVA pour 8 000 € (gestion de la formation), ainsi que le secteur du social (GED de l'aide sociale générale pour 20 000 €).

Il est à ajouter en complément la dépense liée à la maintenance de Job77 (12 000 €) et de l'application mobile Job77 (8 000 €).

Le reste des augmentations concerne des ajustements des maintenances existantes.

En parallèle et dans un but de maîtrise de ce poste, les maintenances plusieurs ont été arrêtées, et à titre d'exemple : Parapheur MORPHO (DICTAO) (- 6 100 €), Supervision VMWare (- 24 500 €), REDHAT (- 10 000 €), et Time Navigator (- 15 000 €).

II - ACTION « ETUDES ET SOLUTIONS LOGICIELLES »

II – B. INVESTISSEMENT

II - A- 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose de poursuivre l'exécution des opérations antérieures :

Millésime	Description opération	Mt Pluri-annuel	Réalisations antérieures	CP 2 019	CP ultérieurs
2018	Accompagnement des bénéficiaires RSA vers l'emploi	528 000	228 000	150 000	150 000
2017	Projets Fonctionnels Schéma directeur 2017-2020	5 286 940	1 596 050	730 580	2 960 310
	Opérations déjà votées			880 580	3 110 310

Autorisations de Programme déjà votées :

➤ « Accompagnement des bénéficiaires RSA vers l'emploi » 150 000 € en CP 2018

Ces crédits permettront le paiement de l'abonnement pour la plate-forme JOB77 (NEOLINK) pour 140 000 € et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA via l'acquisition d'une solution basée sur la méthode IOD pour 10 000 €. Cette dépense initiée en 2018 (AP 528 000 €) est échelonnée sur plusieurs exercices.

➤ « Projets Fonctionnels Schéma directeur 2017-2020 » 730 580 € en CP 2019

730 580 € sont inscrits en CP 2019 au titre de l'AP 2017. Ces crédits, en hausse de 25 000 € par rapport à 2018, permettront de mettre en œuvre les projets fonctionnels inscrits au schéma directeur des systèmes d'information.

Les projets sectoriels :

- Domaine Action sociale : 255 000 €

- L'acquisition d'un dossier médical du patient (145 000 €),
- La mise en place d'un tronc commun des SI entre la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Département (80 000 €),
- La généralisation de la télétransmission des données des Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD) (30 000 €).

- Domaine Ressources : 135 000 €
 - Le déploiement d'un outil de gestion de flotte des véhicules et auto-partage (100 000 €),
 - L'évolution du logiciel TEMPO (15 000 €),
 - L'acquisition de badgeuses (10 000 €),
 - La mise en place du prélèvement à la source (10 000 €).

- Domaine Technique : 172 580 €
 - L'outil de mobilité des patrouilleurs de la Direction des Routes (65 000 €),
 - L'information routière aux usagers (40 000 €),
 - La gestion des fluides (51 080 €),
 - L'achat de licences complémentaires (16 500 €) pour les solutions (GESCAR, LITERALIS, AEOS).

Les projets transversaux : 168 000 €

- L'évolution du parc logiciel SIG (50 000 €),
- La création de nouvelles applications QlikView (30 000 €),
- L'acquisition d'appareils monétiques (3 000 €),
- La relance du projet de l'espace collaboratif de la Direction des Archives départementales (40 000 €),
- La dématérialisation de la gestion des personnels des collèges Chronotime (15 000 €),
- La mise en œuvre d'un bus applicatif (30 000 €).

III - ACTION « INFRASTRUCTURES »

III - A. FONCTIONNEMENT

III - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Frais de télécommunications	1 053 500
	Somme:	1 053 500

➤ **« Frais de télécommunication » : 1 053 500 €**

Le montant inscrit au BP 2019 est de 1 053 500 €, soit une diminution de 2,3 % par rapport au montant voté au BP 2018 (1 078 500 €). Il permettra de financer la téléphonie fixe (230 000 €), la téléphonie mobile (180 000 €), les transports de données (640 000 €) et les redevances (3 500 €).

III - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recettes diverses DSIN	4 200
	Somme:	4 200

➤ Recettes diverses DSIN : 4 200 €

Les recettes s'élèvent à 4 200 € et correspondent à la refacturation de la téléphonie fixe et des accès internet de la MDPH, comme le prévoit la convention passée entre la MDPH et le Département.

III - B. INVESTISSEMENT

III - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes et de poursuivre l'exécution de l'opération antérieure :

Millésime	Description opération	Mt Pluri-annuel	Réalisations antérieures	CP 2 019	CP ultérieurs
2019	Infrastructures serveurs	820 000		820 000	
	Projets techniques schéma directeur 2017-2020	298 000		298 000	
	Télécoms et réseaux	221 500		221 500	
	Nouvelles opérations	1 339 500		1 339 500	
2017	Projets Techniques Schéma directeur 2017-2020	817 146	162 146	230 000	425 000
	Opérations déjà votées			230 000	425 000
			Somme :	1 569 500	425 000

Nouvelles Autorisations de Programme :

➤ « Infrastructures serveurs » pour un montant de 820 000 € en AP et CP 2019

Cette opération a pour objet de subvenir aux besoins courants de capacité et de renouvellement des matériels et logiciels centraux. L'AP est égale à la somme des CP pour 2019. Pour les infrastructures serveurs, il est proposé un montant de 820 000 €.

Ce montant se décompose ainsi :

- 350 000 € pour l'accord entreprise Microsoft,
- 250 000 € pour le renouvellement et évolution du SAN,
- 90 000 € pour la montée de version de SQL 2016,
- 50 000 € pour l'évolution de Microsoft Exchange,
- 50 000 € pour des certificats VWWare,
- 30 000 € pour le renouvellement de matériels de serveurs distants.

➤ « Projets techniques schéma directeur 2017-2020 » pour un montant de 298 000 € en AP et CP 2019

Ce montant permettra de financer la planification des projets techniques prévue en 2019, à savoir :

- l'évolution de la plateforme CITRIX par le remplacement des Wyses actuels par des Wyses plus récents (268 000 €),
- la sécurisation et l'urbanisation des locaux techniques : étudier et déployer un plan d'urbanisation des locaux techniques sur les sites départementaux les plus critiques (disposition, composition des baies) et améliorer la disponibilité des matériels actifs sur les sites (onduleurs, supervision + report d'alarmes) pour un montant de 30 000 €.

➤ **« Télécoms et réseaux » pour un montant de 221 500 € en AP et CP 2019**

Pour les infrastructures de réseaux et télécoms, il est proposé un montant de 221 500 €. Ce montant permettra l'acquisition de deux cœurs de réseau ayant atteint leur obsolescence (150 000 €), les matériels nécessaires au câblage (30 000 €), les matériels nécessaires au renouvellement des équipements d'actifs (40 000 €) et des frais de publication pour le futur marché d'acquisition d'équipements actifs (1 500 €).

Autorisation de Programme déjà votée :

➤ **« Projets Techniques Schéma directeur 2017-2020 » : 230 000 € en CP 2019**

L'opération permettra de réaliser les projets techniques 2019 suivants :

- l'acquisition de licences Windows RDS pour la montée de version de la plate-forme CITRIX sur la version 2016 pour 190 000 €,
- l'acquisition et mise en œuvre d'un outil d'anonymisation des données en lien avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour 40 000 €.

III - B - 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante:

Millésime	Description opération	Type	Mt Pluri-annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Recettes diverses DSIN	AP	2 000		2 000	
	Somme:		2 000		2 000	

➤ **Recettes diverses DSIN : 2 000 € en AP et en CP 2019**

Les recettes s'élèvent à 2 000 € et correspondent à la vente de matériels d'occasion sur le site d'enchères Agorastore.

IV- ACTION « MATERIELS ET LOGICIELS CLIENTS »

IV - A. INVESTISSEMENT

IV - A - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Mill.	Descriptions opérations	Mt Pluri- annuel	Réalisations antérieures	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Matériels et logiciels Utilisateurs	951 000		951 000	
	Nouvelle opération	951 000		951 000	
2018	Matériels et Logiciels Utilisateurs	850 104	800 104	50 000	
	Opération déjà votée			50 000	
			Somme :	1 001 000	

Nouvelle Autorisation de Programme :

➤ **« Matériels et Logiciels Utilisateurs » 951 000 € en AP et CP 2019**

Cette opération permet de fournir les moyens en postes de travail (PC, écrans, impression, logiciels, bureautique...) aux agents du Département.

Les CP 2019 se composent de la manière suivante :

- les besoins des directions pour 63 000 €,
- l'acquisition des moyens d'impression pour l'ensemble des sites départementaux (hors collèges) pour un montant de 250 000 €,
- le renouvellement des clients fins, PC fixes et portables, écrans pour 560 000 €,
- le matériel audio-vidéo pour 60 000 €,
- l'achat de téléphones mobiles pour 10 000 €,
- le renouvellement de l'imprimante générant les badges professionnels pour 8 000 €.

V - ACTION « PRESTATIONS ET FOURNITURES »

V - A. FONCTIONNEMENT

V - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Dématérialisation et Plateformes de télétransmission	89 260
	Prestations et fournitures	1 189 190
	Somme:	1 278 450

➤ **« Dématérialisation et Plateformes de télétransmissions » : 89 260 €**

Le budget de fonctionnement annuel pour le poste "Dématérialisation et Plateformes de télétransmissions" pour l'année 2019 est de 89 260 €. Il correspond aux prestations d'abonnement et d'hébergement nécessaires aux services de dématérialisation des dossiers d'assemblée, des services de télétransmission des flux à la Paierie ainsi qu'à la Préfecture.

Ce poste est en augmentation par rapport à l'an dernier de 8 % (budget 2018 : 82 600€), en raison du développement des dématérialisations.

➤ **« Prestations et Fournitures » : 1 189 190 €**

Il est proposé d'inscrire 1 189 190 €, marquant une réduction de 6,7% par rapport au BP2018 (1.274.550 €). Ces crédits assureront le financement suivant :

- l'achat de consommables (30 000 €),
- les fournitures pour les petits équipements (6 500 €),
- les études et recherches (170 000 €),
- la formation (50 000 €),
- les prestations de services (921 690 €),
- les frais d'insertion (9 000 €).
- les frais de colloques et séminaires (2 000 €).

POLITIQUE «RESSOURCES HUMAINES»

Les dépenses de fonctionnement évoluent de 1 % par rapport au BP 2018. Cette progression relève principalement de la masse salariale qui représente plus de 95 % de l'ensemble de ces dépenses.

Cette évolution résulte en partie des obligations réglementaires qui s'imposent au Département, telles que la poursuite de l'application du Protocole relatif à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR), et notamment la revalorisation des grilles indiciaires prévue en 2018 et reportée à 2019. Cette évolution a cependant été limitée par le maintien d'une politique de ressources humaines conduite au plus près des nécessités de fonctionnement des services, notamment via l'examen systématique des postes vacants avant toute décision de recrutement, ou encore la gestion des besoins de recrutement temporaire par des enveloppes.

Il faut toutefois souligner que ce budget permet également des mesures volontaristes, avec par exemple la pérennisation de mesures destinées à favoriser l'emploi des jeunes.

DOMAINE «GESTION DES RESSOURCES HUMAINES»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement	
Actions	Dépense 2019	Recette 2019
Autres - gestion des ressources humaines	2 420 460	300 133
Frais de déplacement	786 800	
Masse salariale	190 980 430	3 611 960
Somme :	194 187 690	3 912 093

I - ACTION « AUTRES - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES »

I - A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Assurance accidents du travail et protection juridique	1 293 900
	Collèges publics associations intermédiaires	340 000
	Dépenses annexes de personnel	136 560
	Externalisation entretien des collèges	250 000
	Remplacement via intérim	400 000
	Somme:	2 420 460

➤ **« Assurance accident du travail et protection Juridique » 1 293 900 €**

L'opération couvre le financement de cotisations générées par la souscription d'une garantie protection juridique, ainsi que d'une assurance garantissant les risques décès et accidents de travail pouvant toucher le personnel départemental. La hausse des crédits constatée entre le BP 2019 et le BP 2018 tient compte de l'évolution du traitement de base versé aux agents, qui constitue l'assiette de cotisation, ainsi que de la régularisation prévisionnelle sur l'année 2018.

➤ **« Collèges publics associations intermédiaires » 340 000 €**

Ce dispositif permet de financer des heures de travail dans les collèges, par le biais d'associations intermédiaires rattachées à Initiatives 77. Il est ainsi possible de répondre aux besoins en remplacement au niveau de l'entretien général et de la plonge, tout en faisant travailler des personnes en réinsertion professionnelle. Ce système permet également de créer un vivier pour les contrats uniques d'insertion RSA.

➤ **« Dépenses annexes de personnel » 136 560 €**

L'opération comprend les frais de transport remboursés aux stagiaires ainsi que la gratification versée à ceux susceptibles d'en bénéficier. L'enveloppe du dispositif stagiaires prévue pour 2018 a été reconduite. Les dispositifs « service civique » et « chantier d'insertion » seront également renouvelés en 2019. Il est prévu d'accueillir une vingtaine de volontaires en service civique, et de mettre en place une prestation d'insertion « Commis de cuisine » pour 9 agents.

➤ **Externalisation entretien des collèges (250 000 €)**

Afin de faire face aux enjeux soulevés par l'ouverture de nouveaux collèges et de remplir de manière réactive les exigences de qualité dans les domaines de l'entretien technique et général, de la restauration et de l'accueil, le Département a fait le choix d'expérimenter l'externalisation d'une partie de ces missions à l'occasion de livraisons de nouveaux établissements. Le début de l'expérimentation est prévu pour la rentrée 2019. Elle concernera 3 collèges pour les missions des agents polyvalents, c'est-à-dire le nettoyage du service général et du réfectoire, la plonge et l'aide au service.

➤ **Expérimentation du remplacement par l'intérim (400 000 €)**

Afin d'assurer la continuité de service dans les collèges et d'être réactif en cas d'absence d'un agent, il a été décidé de recourir à l'intérim pour l'embauche d'agents remplaçants sur des emplois qualifiés, principalement en cuisine. Après une expérimentation concluante, l'année 2018 a été consacrée à la généralisation de cet outil pour tous les collèges. Il est proposé la poursuite du recours à ce dispositif en 2019.

I - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Descriptions opérations	CP 2019
2019	Recettes diverses / DRH	300 133
	Somme:	300 133

➤ Recettes diverses / DRH : 300 133 €

Depuis 2014, le Département est devenu organisme intermédiaire pour la gestion du Fonds Social Européen national inclusion. En 2019, 3 projets relatifs à l'insertion seront partiellement financés par ce fonds, ainsi que l'assistance technique assurée par la Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit externe. Ainsi, il revient à la DRH de valoriser les salaires des agents intervenant sur ces dossiers. Pour 2019, le montant du financement prévisionnel est estimé à 280 133 €.

Cette opération comprend également le recouvrement d'une redevance annuelle due par le délégataire en charge de l'exploitation du service départemental de téléassistance au profit des personnes âgées ou des adultes handicapés. Le contrat prévoit le versement d'une redevance à hauteur de 15 000 € pour couvrir les charges supportées par le Département pour assurer le suivi et le contrôle du délégataire. Est également prévu dans cette enveloppe le remboursement par le SDIS des frais de secrétariat du comité médical et de la commission de réforme assuré par les services départementaux pour les dossiers de ce service.

II - ACTION « FRAIS DE DEPLACEMENT »

II- A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	DEEA - Frais de déplacements	25 000
	Déplacements et Mission/Administration générale	9 000
	Déplacements et Missions/ Conseillers départementaux	84 000
	Frais de déplacement Archives	3 900
	Frais de déplacement DADT	5 500
	Frais de déplacement DAJP	2 000
	Frais de déplacement DE	12 000
	Frais de déplacement DR	220 000
	Frais de déplacement DSJ/DGAE	3 000
	Frais de déplacement DT	4 000
	Frais de déplacements DABC	18 200
	Frais de déplacements DF	1 000
	Frais de déplacements DGAS	325 000
	Frais de déplacements DGS	5 000
	Frais de Déplacements DSIN	23 000

Millésime	Description opération	CP 2019
	Frais de déplacements DRH	2 500
	Frais déplacement DMGS	20 000
	Frais déplacements DAC	23 700
	Somme :	786 800

Les crédits affectés aux frais de déplacement des agents départementaux et des élus sont regroupés dans cette action. Ils sont destinés à la prise en charge des frais professionnels avancés par les personnels lors de leurs déplacements dans le cadre du service, et par les élus dans le cadre de leurs fonctions. Ces crédits diminuent de près de 0,2 % par rapport au BP 2018.

III - ACTION « MASSE SALARIALE »

III- A. FONCTIONNEMENT

III - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Masse salariale / Action sociale	48 297 940
	Masse salariale / Administration générale et du personnel	31 120 490
	Masse salariale / Aménagement et Environnement	4 996 190
	Masse salariale / APA	1 502 420
	Masse salariale / Conseillers Départementaux	2 563 000
	Masse salariale / Culture, sports	7 514 790
	Masse salariale / Enseignement	49 099 640
	Masse salariale / Groupes d'élus	534 800
	Masse salariale / Prévention médico-sociale	16 721 380
	Masse salariale / Remises gracieuses	20 000
	Masse salariale / Réseaux & Infrastructures	25 028 010
	Masse salariale / RSA	2 217 470
	Masse salariale / Titres annulés	45 000
	Masse salariale / Transports	1 319 300
	Somme :	190 980 430

Outre l'augmentation due à l'évolution naturelle des carrières (le « glissement vieillesse technicité » - GVT - maintenu au taux de 1,2 %), la masse salariale progresse également sous l'effet de mesures réglementaires qui s'imposent au Département, telle que le report de la revalorisation des grilles indiciaires prévu dans le cadre du Protocole relatif à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations, et notamment le reclassement en catégorie A des Assistants Socio-Educatifs et des Educateurs de Jeunes Enfants.

L'enveloppe prévue permet également de financer les choix opérés par le Département en matière de ressources humaines et ainsi de poursuivre ses politiques départementales, notamment en faveur des jeunes, comme le dispositif apprentissage qui permettra d'accueillir à nouveau 46 jeunes sur l'année.

Toutefois, il convient de préciser que, pour respecter les équilibres budgétaires, l'ensemble de ces mesures peut être financé grâce au maintien d'une politique de ressources humaines conduite au plus près des nécessités de fonctionnement des services, grâce notamment à :

- l'examen systématique des postes vacants avant toute décision de recrutement ;
- la mise en place, reconduite en 2019, d'enveloppes pour les recrutements de contrats de remplacements et d'accroissement temporaire d'activité ;
- la recherche d'optimisation du fonctionnement des services dans le cadre des ajustements organisationnels ;
- l'arrêt du dispositif emplois d'avenir.

De plus, la mise en place de la journée de carence en 2018, nous permet d'estimer une diminution de la masse salariale à hauteur de 447 500 € en 2019.

III - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recette masse salariale / Action sociale	442 000
	Recette masse salariale / Administration générale et du personnel	734 360
	Recette masse salariale / Aménagement et Environnement	53 160
	Recette masse salariale / Culture, sports	116 600
	Recette masse salariale / Enseignement	2 009 700
	Recette masse salariale / RSA	8 810
	Recette masse salariale / Transport	126 500
	Recette masse salariale / Groupes d'élus	9 130
	Recette masse salariale / Prévention médico-sociale	39 700
	Recette masse salariale / Réseaux Infrastructures	72 000
	Somme :	3 611 960

L'ensemble des recettes prévues en masse salariale concerne principalement :

- les remboursements, par l'Etat ou divers organismes, des dépenses de personnel afférentes aux agents départementaux mis à la disposition de leurs services,
- les recouvrements de cotisations sociales concernant certains agents détachés, avancées par le Département de Seine-et-Marne et remboursées par l'Etat ou divers organismes ;
- les remboursements de traitements réalisés par la société d'assurance garantissant les risques décès et accidents de travail pouvant toucher le personnel départemental. Ces recettes sont susceptibles de faire l'objet d'un réajustement lors des décisions modificatives, sur la base des risques ayant effectivement donné lieu à compensation ;
- le remboursement par Île-de-France mobilités des dépenses de personnel des agents de la Direction des Transports dans le cadre du transfert de compétences en matière de transports scolaires ;
- l'aide à l'embauche d'agents bénéficiaires de contrats aidés dont le montant prévisionnel diminue de 45 % (soit -1 148 900 €) en raison de l'arrêt du dispositif Emplois d'avenir, de la diminution de l'aide de l'Etat pour les contrats aidés (majorité de taux de prise en charge à 60 % sur 20 h au lieu de 70 % sur 26 h) et de la réduction du nombre de CUI rémunérés.

Les recettes proposées pour 2019 baissent de 33,9 % par rapport au BP 2018. Outre l'impact de la baisse de l'aide financière accordée par l'Etat pour les contrats aidés, la diminution des recettes relatives à la masse salariale s'explique également par une modification des modalités de mise à disposition de personnel départemental auprès de la MDPH et du syndicat mixte Seine-et-Marne numérique. La nature de ces établissements permet de déroger à l'obligation de remboursement de la masse salariale, ce qui a pour effet de diminuer le montant des recettes à prévoir sur ce programme en 2019 (- 280 800 €). De même, il n'y aura pas de remboursement des frais de personnel d'accueil des musées départementaux. La masse salariale correspondant à ces missions sera directement prélevée sur le budget annexe des boutiques (-232 200€).

DOMAINE «GPEC»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement
	Dépense
Actions	2019
Formation.	1 122 193
Moyens de recrutement	223 000
Somme :	1 345 193

I - ACTION « FORMATION »

I- A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Axe 1 - Culture territoriale et politiques stratégiques	204 600
	Axe 2 - Développer l'expertise métier	411 503
	Axe 3 - Ecole des métiers	29 732
	Axe 4 - Outils numériques	20 800
	Axe 5 - Santé et sécurité au travail	142 913
	Axe 6 - Accompagner la carrière et l'évolution professionnelle	100 645
	Formation des élus départementaux	36 000
	Formation / Moyens	176 000
	Somme :	1 122 193

Ces opérations comprennent les coûts directs de formation ainsi que les frais annexes tels que les locations de salles, les frais de restauration, les frais de déplacement. L'enveloppe de formation (hors cotisation CNFPT) proposée au BP 2019 progresse, du fait notamment du projet de renforcement des actions de professionnalisation des managers, via un plan de formation renouvelé, une enveloppe destinée au coaching, et la mise en place d'ateliers de bonnes pratiques managériales.

II - ACTION « MOYENS DE RECRUTEMENT »

II- A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Autres dépenses de fonctionnement / Moyens de recrutement	203 000
	Moyens recrutement / Frais concours	20 000
	Somme :	223 000

Ces crédits sont consacrés aux dépenses liées aux actions de recrutement qui comprennent :

- la réalisation de tests de comportements au travail qui permettent d'approfondir et de fiabiliser la procédure de recrutement,
- les annonces d'offres d'emplois dans la presse spécialisée,
- le recours à des cabinets extérieurs sollicités pour intervenir sur des recrutements spécifiques.
- la participation à des salons.

Cette action prévoit également le règlement des frais de concours organisés par divers centres de gestion lorsqu'un agent, lauréat de ces concours, est recruté dans les services départementaux.

Le montant proposé au BP 2019 pour l'ensemble de ces actions augmente de 12 % par rapport au BP 2018, mais reste inférieur aux crédits de paiement inscrits en 2018.

DOMAINE «SANTÉ, ACTIONS SOCIALES, RELATIONS SOCIALES»

	Crédits de paiement en € Fonctionnement		Crédits de paiement en € Investissement	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Actions	2019	2019	2019	2019
Actions sociales	4 381 509	1 011 988		970
Santé	322 520	145 667	115 000	21 000
Somme :	4 704 029	1 157 655	115 000	21 970

I - ACTION « ACTIONS SOCIALES »

I- A. FONCTIONNEMENT

I - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Accompagnement des personnels	26 610
	Aide sociale pour T.H.	10 000
	Autres interventions / Adm. Gén. Moyens	185 000
	Fournitures et entretien	1 700
	Prestations d'Action Sociale / Adm. Gén. Pers.	2 980 317
	Remises gracieuses / Action sociale	3 000
	Secours / Adm. Gén. Pers.	96 000
	Subventions DRH	1 078 882
	Somme:	4 381 509

Cette action donne lieu au financement des mesures en faveur du personnel dans les domaines de l'accueil des nouveaux arrivants et de l'action sociale en faveur du personnel départemental. Une réduction de 0,4 % est proposée par rapport au BP 2018.

➤ **« Accueil et intégration des personnels, et événements RH » : 26 610 €**

L'opération est destinée au financement des cartes professionnelles, des cadeaux offerts aux retraités ainsi qu'aux frais de colloques et séminaires tels que l'accueil R.H., les cérémonies des médailles, les séminaires retraite. L'augmentation des tarifs de restauration pratiqués par l'EONGN participe à l'évolution de 34 % proposée au BP.

➤ **« Aide sociale pour Travailleurs Handicapés » : 10 000 €**

Sur l'opération est prévue l'aide accordée aux personnels handicapés pour financer les trajets domicile-travail, correspondant à 50 % de leurs frais. Estimés en fonction du nombre d'agents handicapés employés dans les services du Département susceptibles de bénéficier de cette aide, les crédits proposés sont identiques à ceux du BP 2018.

Sont prévues, dans les autres opérations de cette action, les différentes prestations sociales accordées aux agents (aide à la restauration sous forme d'une subvention par repas ou de la prise en charge partielle de tickets restaurant, aide à la rentrée scolaire, CESU...), les secours versés aux agents rencontrant des difficultés financières ainsi que la prise en charge des frais liés aux congés bonifiés.

La dernière opération de ce domaine comprend les subventions octroyées aux associations à caractère social, culturel ou sportif, organisant des activités au bénéfice du personnel départemental, et en particulier au COS, association pour laquelle il est proposé le maintien de la subvention versée en 2018, complétée par la prise en compte de l'évolution des dépenses de personnel de l'année N-2.

I - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recettes Prestations d'Action Sociale	1 011 988
	Somme:	1 011 988

➤ **Recettes Prestations d'Action Sociale : 1 011 988 €**

Les recettes prévues dans ce domaine correspondent à la participation des agents pour l'acquisition de chèques-déjeuner (50 % de la valeur faciale) ou de Chèques Emplois Services Universels (participation de l'agent entre 50 et 95 % de la valeur du CESU, en fonction de son quotient familial).

La diminution de 1% prévue en 2019 porte sur les chèques-déjeuner, pour lesquels la dépense prévisionnelle diminue également.

I - B. INVESTISSEMENT

I - B - 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	Type	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Recette Prestations d'Action Sociale	AP	970	970	
	Somme:		970	970	

➤ **Recettes Prestations d'Action Sociale : 970 € en AP et CP 2019**

Les recettes proposées correspondent au remboursement des prêts accordés aux agents rencontrant des difficultés financières. Ce dispositif, pris en charge par un organisme extérieur depuis janvier 2016, génère uniquement les remboursements des prêts conclus avant cette date, ce qui justifie la baisse significative des crédits inscrits.

II - ACTION « SANTE»

II- A. FONCTIONNEMENT

II - A - 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Aménagement de postes	20 000
	Santé / administration générale, moyens	302 520
	Somme:	322 520

➤ **« Aménagement de postes » : 20 000 €**

L'opération finance l'acquisition de petits matériels (prothèses auditives, maintenance de fauteuil roulant, petits matériels informatiques...) ainsi que le recours à des interprètes pour venir en aide aux assistants familiaux malentendants lors de formations. L'enveloppe prend également en charge le recours à une association d'aide à domicile intervenant auprès d'un agent départemental, sur son lieu de travail. Reconnu travailleur handicapé, cet agent a ponctuellement besoin d'une aide au cours de la journée.

Les crédits proposés sont identiques à 2018.

➤ **« Santé / administration générale, moyens » : 302 520 €**

L'opération Santé recouvre :

- les honoraires médicaux liés à l'embauche des personnels dans le cadre des visites médicales auprès des médecins agréés ;

- les dépenses relatives à la médecine professionnelle tels que l'achat de vaccins, le règlement des examens complémentaires demandés par le médecin de prévention ou des expertises médicales sollicitées par le comité médical en cas de congés longue maladie ou longue durée, ainsi que la prestation de médecine préventive confiée au Centre de gestion de Seine-et-Marne pour l'organisation du suivi médical des agents départementaux ;

- les prestations de soutien psychologique pour les agents confrontés à des situations difficiles.

L'enveloppe proposée au BP 2019 pour faire face à l'ensemble des dépenses de santé affiche une hausse de plus de 4 % par rapport au BP 2018 en raison de l'accroissement du nombre d'examens complémentaires et d'expertises médicales, et de l'augmentation des frais de transport liée à la pénurie de spécialistes.

II - A - 2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	CP 2019
2019	Recettes Action handicap/fonctionnement	145 667
	Somme:	145 667

➤ Recettes action handicap/fonctionnement : 145 667 €

La recette proposée correspond au financement d'actions entrant dans le champ d'application de la convention FIPHP 2018-2020. Prévue à hauteur de 166 666 € chaque année, les aides du FIPHP se répartissent entre des actions relevant du fonctionnement et de l'investissement.

II- B. INVESTISSEMENT

II - B - 1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création des opérations suivantes :

Millésime	Description opération	Type	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Aménagement de postes	AP	110 000	110 000	
	Hygiène et Sécurité	AP	5 000	5 000	
	Somme:		115 000	115 000	

Nouvelles Autorisations de Programme :

➤ « Aménagement de postes » : 110 000 € en AP et CP 2019

Les crédits alloués aux aménagements de postes permettront principalement l'achat de fauteuils ergonomiques, de fauteuils roulants, de repose-pieds, ainsi que de matériels informatiques spécifiques. Ils financeront également la réalisation de travaux d'aménagement des bâtiments pour faciliter l'accès aux agents handicapés ou pour améliorer les conditions de travail des personnels, notamment sur préconisation des agents chargés de la fonction d'inspection ou du médecin de prévention. De plus, les actions qui seront mises en œuvre et susceptibles d'entrer dans le champ d'application de la convention FIPHP feront l'objet d'une prise en charge financière par cet organisme.

Le montant proposé au BP 2018 est identique à celui de 2018.

➤ « Hygiène et Sécurité » : 5 000 € en AP et CP 2019

Une enveloppe est également prévue pour l'acquisition de matériels nécessaires à la sécurité des agents (chaises d'évacuation, plateformes...).

II- B. INVESTISSEMENT

II - B - 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, je vous propose la création de l'opération suivante :

Millésime	Description opération	Type	Mt Pluri- annuel	CP 2019	CP ultérieurs
2019	Recettes Action Handicap / Investissement	AP	21 000	21 000	
	Somme:		21 000	21 000	

➤ **Recettes Action Handicap / Investissement : 21 000 € en AP et CP 2019**

La recette proposée correspond au financement d'actions d'investissement entrant dans le champ d'application de la convention FIPHFP 2018-2020.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses de fonctionnement,

- la liste des enveloppes de subventions proposées à l'étape budgétaire.

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2019,

Les propositions d'inscription de crédits de fonctionnement et d'investissement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2019 ».

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et, si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et, si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne